

Rapport annuel 2014



PERFECTIONNEMENT DES MONITEURS

Le perfectionnement des moniteurs 2014

Faits et chiffres

Pour beaucoup de monitrices et de moniteurs, la fin décembre 2014 a marqué la fin de la deuxième année de leur deuxième période de perfectionnement. Par rapport à l'an dernier, le nombre des cours et des participants s'est quelque peu renforcé et semble se stabiliser, ce qui est une bonne nouvelle. En effet, il n'y a aucune raison d'attendre la dernière minute pour aller suivre les cours. La mise en œuvre d'OPERA 3 ne fera perdre aucune journée de perfectionnement.

De nouveau en 2014, il y a eu des monitrices et des moniteurs de conduite qui n'ont pas suivi à temps leurs journées de perfectionnement. Si les cours ne sont pas suivis avant la date d'expiration du délai supplémentaire, le canton émet une décision soumise à émoluments. Peu importe que ce soit l'ancien ou le nouveau droit qui s'applique, les périodes de perfectionnement sont reconduites comme à l'accoutumée selon un rythme de cinq ans.

À la fin 2014, les organisateurs de cours agréés ayant effectivement dispensé des cours de perfectionnement étaient au nombre de 64. Ils ont proposé 276 types de cours. L'analyse montre que l'offre est très variée, de sorte que chaque moniteur a la possibilité de choisir un cours qui l'intéresse au sein des six groupes de sujets.

	Total
Organisateurs de cours agréés	64
Enseignants enregistrés	552
Types de cours approuvés	276
Nombre de moniteurs/trices	3510
Nombre de cours dispensés	2225
Nombre de journées de cours suivies	25 643

Fig. 1: Chiffres cumulés, état au 31 décembre 2014 1

¹ D'après les données/informations de SARI (système d'administration, d'enregistrement et d'information)

Le perfectionnement des moniteurs 2014

Types de cours par domaine de sujets (pondérés)

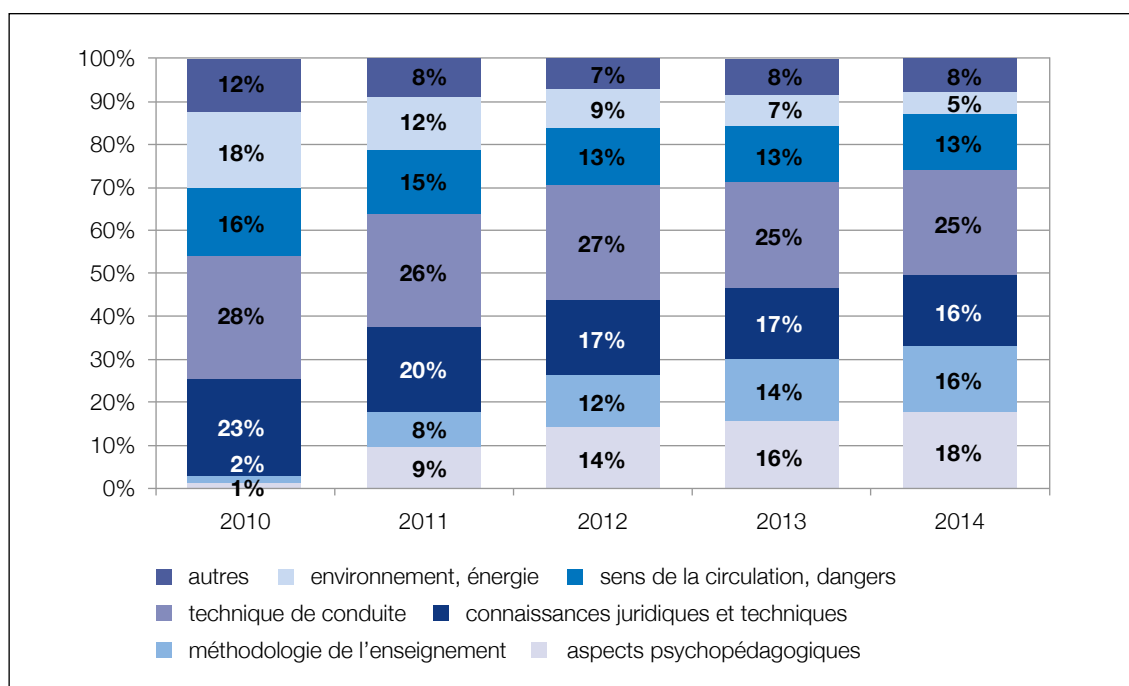


Fig. 2: Évolution de l'offre de cours par domaine de sujets (Source: SARI, état au 31 décembre 2014)

Le perfectionnement des moniteurs 2014

Moniteurs titulaires de l'autorisation pour la catégorie B

À la fin 2014, 3510 monitrices et moniteurs disposent de l'autorisation pour la catégorie B. Environ 81% sont soumis à l'ancien droit et se trouvent à la fin de la 2^{ème} année de la deuxième période de perfectionnement. Ils doivent pouvoir justifier d'au moins deux journées de perfectionnement. Pourtant, 39% d'entre eux n'ont encore suivi aucun perfectionnement.

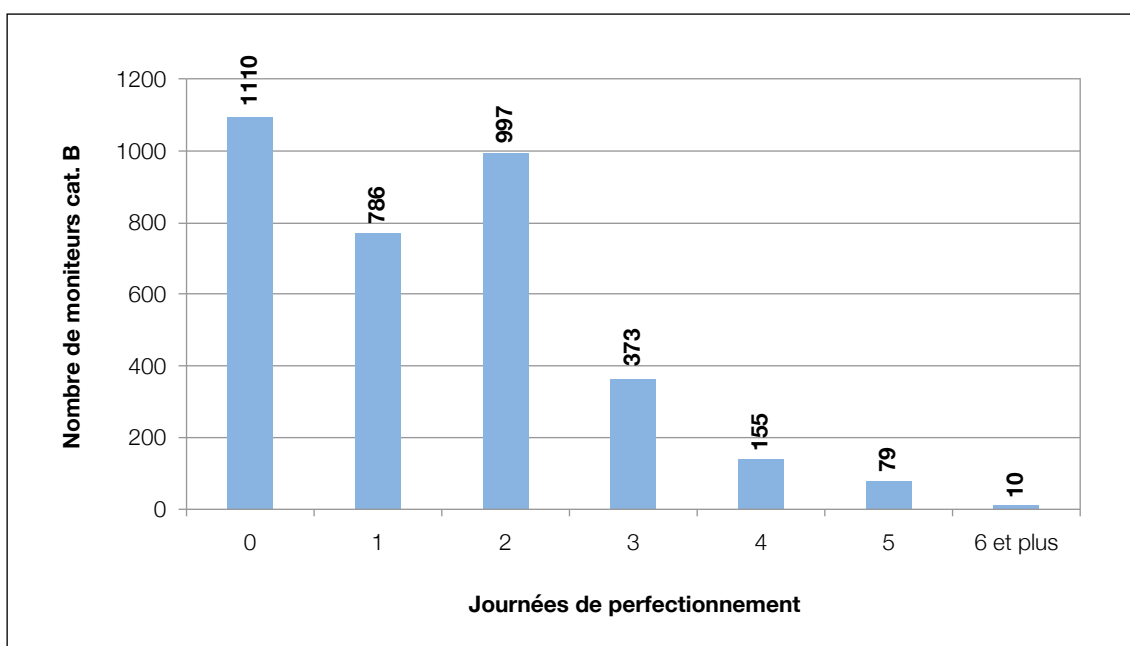


Fig. 3: Journées de perfectionnement suivies par les moniteurs titulaires d'une autorisation pour la catégorie B (3510 moniteurs, source: SARI, état: 31 décembre 2014)

Le perfectionnement des moniteurs 2014

Moniteurs titulaires d'une autorisation pour les catégories A et/ou C

Durant la période de 5 ans, les titulaires des autorisations des catégories A et/ou C sont également tenus de suivre le perfectionnement pour la qualification supplémentaire correspondante. C'est la date d'autorisation de la catégorie B ou la date d'entrée en vigueur de l'Ordonnance sur les moniteurs de conduite qui définit le point de départ de la période. Le nombre de jours de perfectionnement pour la qualification supplémentaire est déterminé à partir de l'année de délivrance de l'autorisation correspondante à l'intérieur de la période de 5 ans de la catégorie B. Au cours de la 1^{ère} et de la 2^e année de la période de 5 ans, ce nombre est de deux jours de perfectionnement, puis d'une journée durant la 3^e et la 4^e année. Aucune journée supplémentaire n'est prévue durant la 5^e année.

À la fin 2014, la Suisse compte 1307 monitrices et moniteurs disposant de l'autorisation pour la catégorie A, dont seulement 40% ont commencé leur perfectionnement.

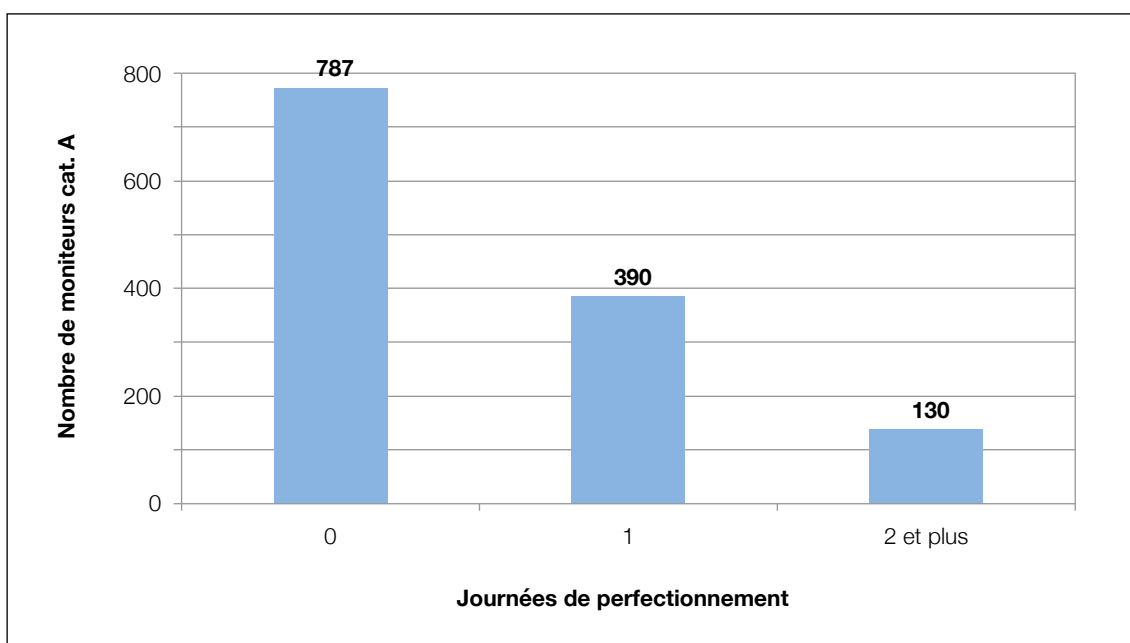


Fig. 4: Journées de perfectionnement suivies par les moniteurs titulaires d'une autorisation pour la catégorie A (1307 moniteurs, source: SARI, état: 31 décembre 2014)

Le perfectionnement des moniteurs 2014

À la fin 2014, 505 monitrices et moniteurs titulaires d'une autorisation pour la catégorie C sont enregistrés. Plus de 52% d'entre eux ont suivi un ou plusieurs cours de perfectionnement.

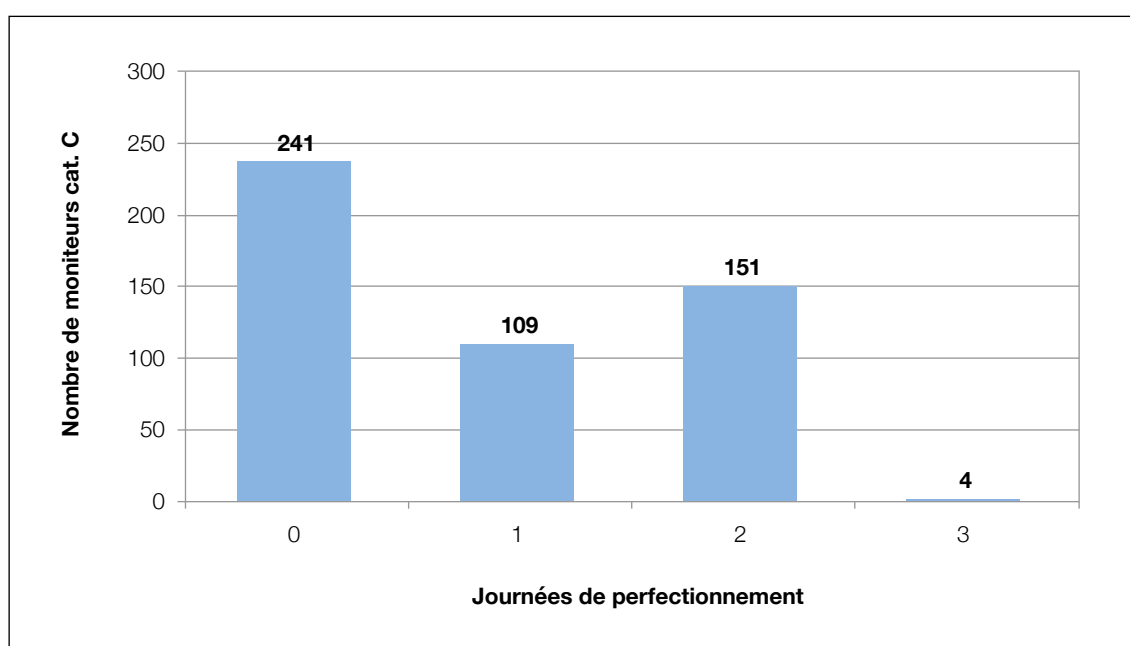


Fig. 5: Journées de perfectionnement suivies par les moniteurs titulaires d'une autorisation pour la catégorie C (505 moniteurs, source: SARI, état: 31 décembre 2014)

Évaluations des cours

De 2010 à 2012, le nombre des cours dispensés dans toutes les catégories a connu une forte augmentation, qui atteint 100%. L'année 2013 avait connu un repli très important, avec un retour au niveau de 2010. Selon toute vraisemblance, cette évolution est en lien avec la fin de la période de perfectionnement en 2012.

L'analyse des chiffres de l'année 2014 montre à nouveau une légère augmentation du nombre des cours dispensés et des participants, notamment dans la catégorie B. L'augmentation de fréquentation des cours atteint presque 33% par rapport à l'année précédente. Le nombre de types de cours proposés a, lui aussi, légèrement augmenté.

Le perfectionnement des moniteurs 2014

Les catégories A et C ont connu une légère hausse, aussi bien pour le nombre de cours suivis que pour le nombre de cours proposés.

Les prochaines années montreront si l'offre et la demande se stabilisent à un niveau moyen. Si un nouveau décrochage devait se produire, les organisateurs de cours et l'Association suisse des moniteurs de conduite devront adapter la stratégie d'information et de marketing. Il importe d'attirer régulièrement l'attention des moniteurs sur la nécessité de planifier régulièrement les journées de cours de perfectionnement obligatoire au lieu d'attendre passivement. Enfin, la mise en œuvre d'OPERA 3 ne fera perdre aucune journée de perfectionnement déjà effectuée.

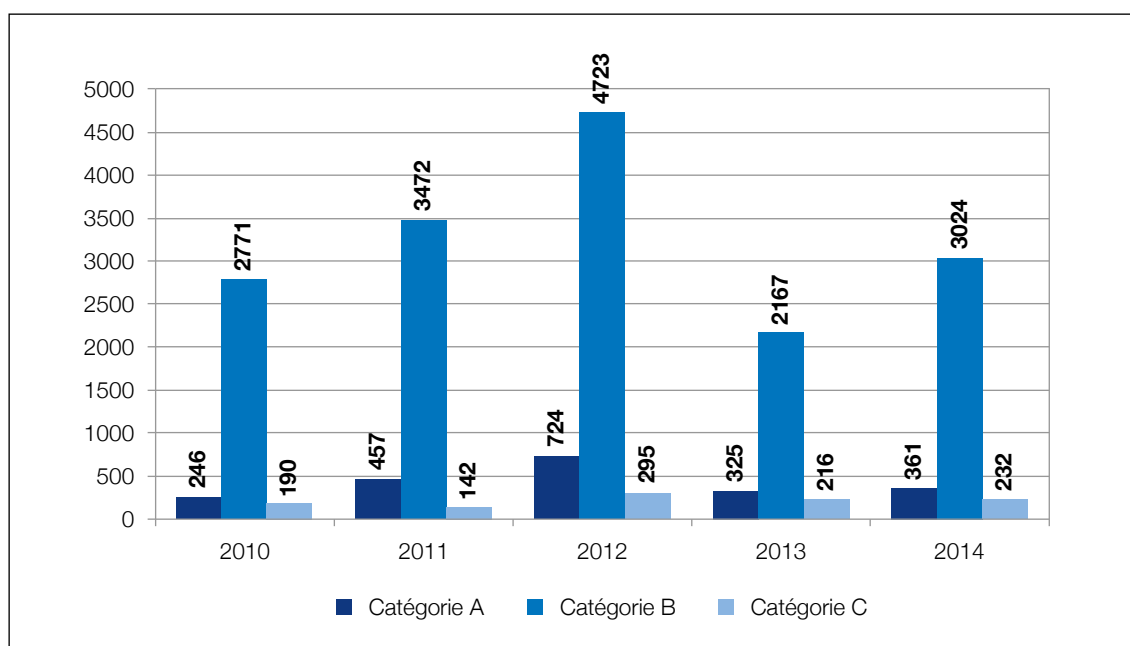


Fig. 6: Nombre de participants aux cours dispensés pour les catégories A, B et C
(source: SARI, état: 31 décembre 2014)

Le perfectionnement des moniteurs 2014

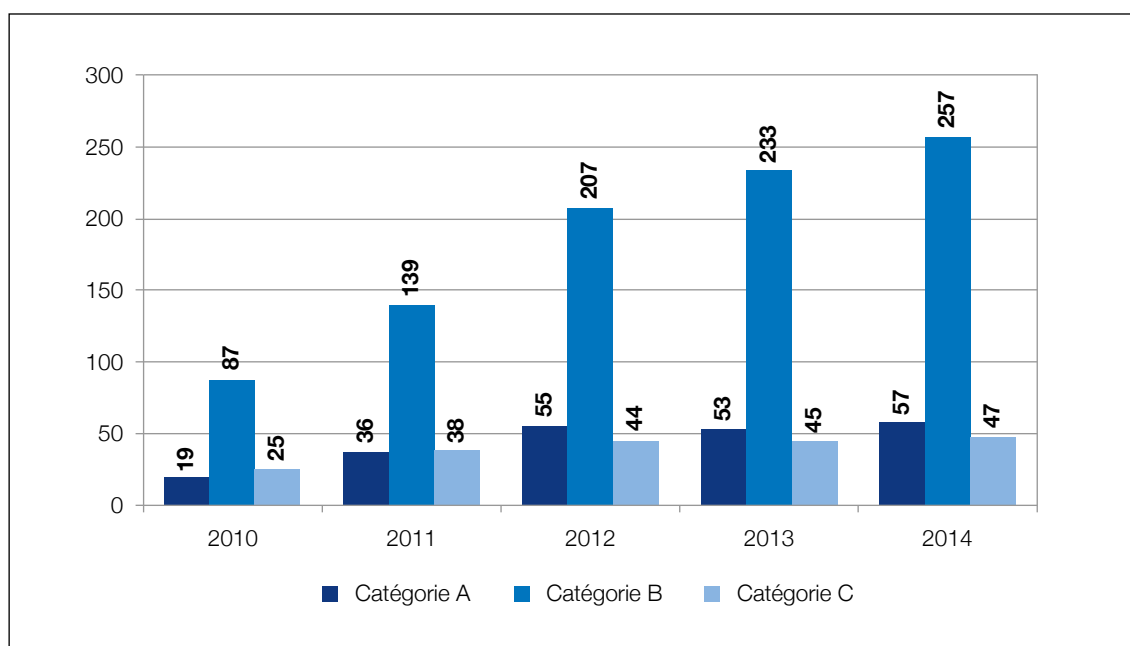


Fig. 7: Nombre de types de cours ayant été enregistrés dans les différentes catégories
(Source: SARI, état: 31 décembre 2014)

Le perfectionnement des moniteurs 2014

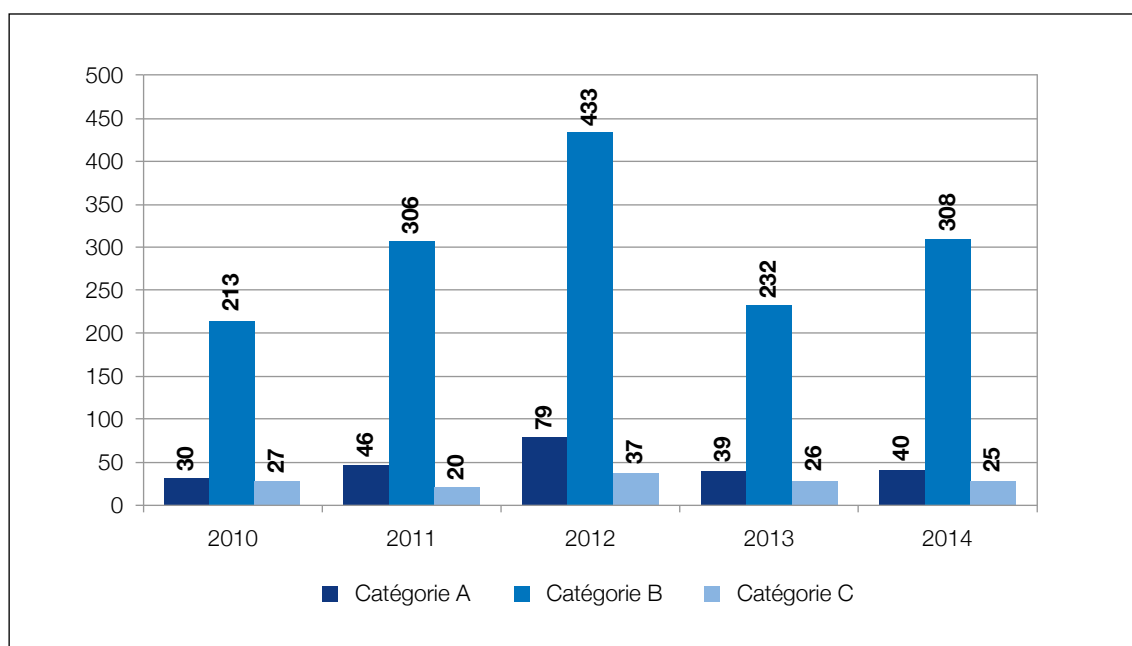


Fig. 8: Nombre de cours ayant été dispensés dans les différentes catégories
(Source: SARI, état: 31 décembre 2014)

Adaptation du prix de l'attestation de cours

La baisse du nombre de cours assurés a eu une incidence sur la planification et la réalisation des opérations d'assurance-qualité, laquelle s'appuie sur un certain volume minimal de cours de perfectionnement des moniteurs de conduite. Pour que l'assurance-qualité puisse continuer de s'exercer efficacement, l'asa a pris les mesures correspondantes dès le début 2014 pour faire baisser les coûts. Toutefois, pour pouvoir assurer à long terme la couverture financière du perfectionnement des moniteurs de conduite, maintenir SARI à disposition avec toutes ses fonctionnalités et sans restrictions, et conserver le niveau de qualité habituel des prestations administratives, il a été décidé à la mi-2014 d'augmenter de CHF 15.– les coûts des attestations de cours à partir du 1^{er} janvier 2015, ce qui représente la première augmentation depuis 2008. Cette augmentation a été contrôlée par le Surveillant des prix et publiée dans diverses revues spécialisées.

Le perfectionnement des moniteurs 2014

Assurance qualité

En 2014, les organisateurs de cours ont effectué moins de cours de perfectionnement pour les moniteurs de conduite que les années précédentes. C'est la raison pour laquelle le nombre des audits a également baissé. En fait, neuf audits seulement ont eu lieu.

A une seule occasion de menus problèmes ont dû être communiqués car ils attestaient d'écarts par rapport au programme autorisé. A l'occasion de l'audit éclair effectué, l'organisateur de cours en question s'est vu reprocher de légers dysfonctionnements administratifs.

Quel est l'avis des participants sur les cours?

Avec l'outil d'évaluation basé sur le web destiné aux participants aux cours, la Commission Assurance qualité (KQS) dispose d'un instrument d'assurance qualité supplémentaire, en plus des audits. Si les audits renseignent ponctuellement sur le déroulement d'une journée de cours, l'outil d'évaluation permet de recueillir l'avis des participants sur chaque cours ayant été dispensé.

Le taux de retour des questionnaires s'est élevé à 15%, ce qui représente une légère baisse de 2% par rapport à l'année précédente. Le questionnaire a été rempli par 347 moniteurs. Comme l'an dernier, 85% des personnes ayant répondu au questionnaire sont satisfaites des cours qu'elles ont suivis. Cette évaluation résulte de l'appréciation de 183 cours pour lesquels les participants ont répondu intégralement au questionnaire.

En 2014 également, il est fréquemment arrivé que les organisateurs de cours ne donnent pas le feuillet supplémentaire avec l'accès à l'outil d'évaluation. C'est pourquoi en 2015 la nouvelle adresse web et le nouveau code d'accès seront cryptés au moyen d'un code QR et figureront en bonne et due place sur l'attestation de cours. De cette façon, les organisateurs de cours ne pourront plus laisser de côté l'évaluation de l'asa.